Docusign Envelope ID: DE2710EA-CA4E-8DE3-8221-5CA757F65F00

ROZO
Société par actions simplifiée au capital de 621.000 €
Siège social : 23 rue Daviel - 75013 PARIS
444 771 083 RCS PARIS

EXTRAIT DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 13 MAI 2026

PREMIERE DECISION
(Constatation de l'exercice des options de souscription d'actions et de l'augmentation de capital en résultant)

Après avoir pris connaissance des bulletins d'exercice d'options de souscription d'actions reçus par la Société et portant sur un total de 264 actions ordinaires nouvelles pour un prix total de souscription de […],

Et après avoir constaté que les conditions d'exercice de ces droits étaient réunies et que les prix d'exercice correspondants ont été versés à la Société,

Le Président constate la réalisation de l'augmentation du capital social en résultant, d'un montant nominal total de 10.560 euros, par émission de 264 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 40 € chacune, entièrement souscrites et libérées.

Le capital est ainsi porté de 621.000 euros à 631.560 euros. Il est désormais composé de 15.789 actions de quarante euros de valeur nominale chacune.

Les actions nouvelles portent jouissance à compter de leur date d'émission et sont immédiatement assimilées aux actions existantes.

DEUXIEME DECISON
(Modification corrélative des statuts)

Le Président, en conséquence de la décision qui précède et la réalisation de l'augmentation susvisée du capital social, décide la modification des articles 6 et 7 des statuts de la manière suivante :

- A la fin de l'article 6, sont ajoutés les paragraphes suivants : « *Aux termes des décisions du Président du Président en date du 13 mai 2026, le capital social a été augmenté de 10.560 € par émission de 264 actions ordinaires nouvelles, en conséquence de l'exercice d'options de souscription d'actions attribuées le 12 novembre 2025.* »

- L'article 7 est désormais rédigé comme suit : « *Le capital social est fixé à la somme de 631.560 euros. Il est divisé en 15.789 actions de quarante euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.* »

Signé par :
91702FBD7909434...

Le Président
Monsieur Jean-Marc KALAIDJIAN